



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPLP et des CAFEP-CAPLP ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPLP et du CAFEP-CAPLP section langues vivantes-lettres, option allemand-lettres, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Présidente

Mme Evelyne DARD
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de BESANCON

Vice-Président

M. Philippe JACQUIN
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de DIJON

Membres du jury

Mme Emmanuelle BONNOT
Professeure de lycée professionnel

Académie de DIJON

M. Jean-Pascal BOULET
Professeur de lycée professionnel

Académie d' AMIENS

M. Rémy CORTELL
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Jean-Pascal DUFLOS
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d' AMIENS

Mme Marie-Eve HARTMANN
Professeure de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

Mme Anne IKSI-SMOUTS
Professeure de lycée professionnel

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Céline MAISONNIAL
Professeure de lycée professionnel

Académie de DIJON

Mme Odile PAGEAUX
EC. R Professeure de lycée professionnel

Académie de RENNES

M. Joël REARD
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de NANCY-METZ

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

Mme Corinne PILON HORNIER
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de RENNES

M. François ROBERT
Attaché d'administration de l'Etat

Académie de RENNES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 06 avril 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU